



## BEETHOVENFEST

L'O.S.M. - Orchestre symphonique du Molise, organise pendant la saison 2024 le BeethovenFest, comprenant trois productions dédiées aux concertos pour piano et orchestre de Ludwig van Beethoven (les cinq concertos et le Triple Concerto op.56). Les solistes, sélectionnés lors d'une audition publique par Maître Michele Campanella, créateur du projet, suivront un cours dispensé par le même Maître, qui supervisera leur préparation. Le parcours du Beethoven Fest se terminera par l'exécution des six concertos interprétés par les pianistes lauréats de la sélection, accompagnés par l'O.S.M. dirigée par Maître Campanella, au cours des mois d'octobre, novembre et décembre 2024

### AVIS DE PARTICIPATION

**Article. 1** – Le BeethovenFest se déroulera à Campobasso au cours des mois de septembre (pour le parcours d'études), octobre, novembre et décembre 2024, pour un total de trois productions, intégrées à la programmation annuelle 2024 de l'O.S.M. - Orchestre Symphonique du Molise (ci-après O.S.M.)

**Article. 2** – Le BeethovenFest prévoit l'étude et l'exécution des six concertos pour piano et orchestre de Beethoven. Le professeur du cours est Maître Michele Campanella, qui sélectionnera et préparera les solistes, supervisera la préparation de l'O.S.M. et dirigera l'exécution des concerts

**Article. 3** - Pour participer à la sélection, il est requis de jouer l'un des concertos de Beethoven, une sonate choisie de l'op.2 à l'op.28, ainsi qu'une sonate choisie de l'op.31 n.1 à l'op.111. Les candidats peuvent se présenter à la sélection avec plusieurs concertos au programme, mais en cas de succès, ils seront admis au cours pour l'étude et l'exécution d'une seule œuvre. Les noms des pianistes sélectionnés seront annoncés sur le site internet de l'O.S.M.

**Article. 4** – Sont admis à participer à la sélection les candidats dont l'âge est inférieur ou égal à 32 ans.

**Article. 5** – Les 6 (six) solistes sélectionnés participeront au parcours d'étude avec Maître Michele Campanella en tant qu'élèves effectifs. Il est possible que des élèves auditeurs assistent également aux cours.

**Article. 6** – Le cursus d'études comprend 12 (douze) heures de cours individuels avec Maître Michele Campanella et 2 (deux) jours de répétitions et de concert avec l'O.S.M. Un pianiste accompagnateur sera présent pendant les études.

**Article. 7** – L'O.S.M. engagera les solistes sélectionnés par Maître Michele Campanella pour les représentations dans le cadre du BeethovenFest 2024. L'Orchestre se réserve également la possibilité d'organiser une ou plusieurs reprises des programmes individuels.



**Article. 8** - La demande d'admission doit être remplie en utilisant le formulaire ci-joint et doit être envoyée uniquement par e-mail, avant **23h59** le **lundi 8 avril 2024** à l'adresse suivante : [beethovenfestosm@gmail.com](mailto:beethovenfestosm@gmail.com)

**Les demandes envoyées après la date limite indiquée ci-dessus ou à une adresse e-mail différente ne seront pas prises en compte**

La demande d'admission doit contenir :

- La demande d'inscription, dûment remplie
  - Curriculum artistique
  - Copie d'une pièce d'identité (passeport pour les citoyens non-UE)
  - Copie du virement bancaire de € 100,00, en tant que frais d'inscription à la sélection, à effectuer sur le compte bancaire au nom de « Orchestra Sinfonica del Molise » IBAN IT29C0538703800000003557802 avec la référence « Frais d'inscription à la sélection pour BeethovenFest 2024 ».
- La participation à la sélection n'est pas remboursable.

L'**objet** du mail doit contenir la mention "BeethovenFest - Candidature" et la catégorie à laquelle vous participez : Effectif ou Auditeur. Vous pouvez vous inscrire à cette dernière catégorie même si vous n'êtes pas admis à la catégorie Effectif.

La signature de la demande implique, de la part du candidat, la pleine connaissance et l'acceptation inconditionnelle de ce qui est prévu par le présent avis à participation.

Toute question ou demande d'informations peut être adressée à l'adresse e-mail suivante : [beethovenfestosm@gmail.com](mailto:beethovenfestosm@gmail.com)

**Article. 9** - Toutes les candidatures reçues dans les délais et les conditions prévus par le présent appel à candidatures seront évaluées par Maître Michele Campanella qui effectuera la sélection des candidats lors d'une audition publique qui se tiendra le 30 et 31 mai 2024 à Campobasso. Le lieu de l'audition sera communiqué aux participants par e-mail.

La Secrétariat de l'O.S.M. se chargera de communiquer l'heure définitive de l'audition et l'heure de convocation par e-mail, avec un préavis de quinze jours.

Tous les frais de voyage, de nourriture et d'hébergement seront à la charge des participants. L'O.S.M. obtiendra des conventions avec des établissements d'accueil et de restauration pour les pianistes présents à Campobasso.

**Article. 10** – Dans les 7 (sept) jours suivant la communication de l'admission au “BeethovenFest 2024” la candidate ou le candidat sélectionné(e) devra procéder à l'inscription via un formulaire spécifique qui sera publié sur le site de l'O.S.M. La demande d'inscription, dûment remplie, devra être envoyée



par e-mail à [beethovenfestosm@gmail.com](mailto:beethovenfestosm@gmail.com) en joignant une copie du paiement à effectuer sur le compte bancaire au nom de Orchestra Sinfonica del Molise - O.S.M. IBAN IT29C053870380000003557802 avec avec la référence “Iscrizione BeethovenFest 2024”.

Frais d'inscription:  
Effectif € 750,00

Auditeur\*:

- 100,00 € pour 1 jour de cours
- 250,00 € pour 3 jours de cours
- 500,00 € pour tous les cours et répétitions d'orchestre

\* Les frais d'inscription des Auditeurs devront être versés 7 (sept) jours avant le début de la leçon.

**Article. 11** - Conformément à l'article 13 du Règlement UE 679/2016 (GDPR - General Data Protection Regulation / Règlement général sur la protection des données), les données personnelles qui sont fournies à O.S.M. pour l'exécution des activités liées au cours seront traitées conformément aux principes de loyauté, de légalité, de transparence et de protection de la confidentialité du contractant et de ses droits. Le responsable du traitement sera l'O.S.M.

Le Président de l'O.S.M. – Orchestre Symphonique du Molise  
Pinuccio Emanuele